

L'an deux mille vingt quatre, le onze avril à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil de MONTARDON, sous la présidence de M. Stéphane BONNASSIOLLE, Maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
19	16	19
		Pour : 19
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etai(en)t présents :**

S.BONNASSIOLLE, C. HIALE GUILHAMOU, T. GADOU, A. POUBLAN, C. BOISSIERE, H. BERNADET, T. BEUGNIES, J. POUBLAN, M.H. BEAUSSIER, S. BAUDY, F. FERNANDES, F. SUBIAS, L. DUMERGUES, V. BERGES RAGOCHÉ, M. TIRCAZES, S. DAUBE

**Procurat ion(s) :**

F. GOMMY procurat ion à A. POUBLAN, S.PIZEL procurat ion à C.HIALÉ-GUILHAMOU, F. COUDURE procurat ion à M. TIRCAZES

**Etai(en)t absent(s) :**

Date de la convocation
05 avril 2024

**Etai(en)t excusé(s) :**

Date d'affichage
_/_/___

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**

T. BEUGNIES

_/_/___
---------

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

et publication du

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Stéphane BONNASSIOLLE,

_/_/___
---------

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024 :

**Investissement**

Dépenses : 1 020 864,73

Recettes : 1 240 814,73

**Fonctionnement**

Dépenses : 2 389 068,00

Recettes : 2 389 068,00

Pour rappel, total budget :

**Investissement**

Dépenses : 1 240 814,73 (dont 219 950,00 de RAR)

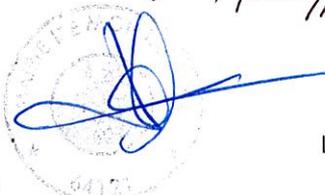
Recettes : 1 240 814,73 (dont 0,00 de RAR)

**Fonctionnement**

Dépenses : 2 389 068,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 2 389 068,00 (dont 0,00 de RAR)

Le 2<sup>ème</sup> Adjoint, par suppléance



Thierry GADOU

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire,  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à MONTARDON

Le Maire, Stéphane BONNASSIOLLE